

**ECOLE MATERNELLE EDME BONNEFOND  
ALLEREY-SUR-SAÔNE  
Compte-rendu du conseil d'école n°3 : mardi 13 juin 2017**

*Début de la séance à 18h00*

Membres présents :

Madame MARCHAND, directrice  
Madame SCHAEFFER, enseignante  
Monsieur DICONNE, maire d'Allerey-sur-Saône  
Monsieur CHATRY, maire de Saint-Martin-en-Gâtinois  
Monsieur RAYMOND, maire de Saint-Gervais-en-Vallière  
Madame CLEMENT, adjointe au maire d'Allerey-sur-Saône, en charge des affaires scolaires  
Madame MONNIER, Déléguée Départementale de l'Education Nationale  
Mesdames RAZE, PHILIPPS, représentantes de parents d'élèves  
Mesdames VERNAY et BERNARD, ATSEM

Membres excusés :

Monsieur Enée, Inspecteur de l'Education Nationale  
Madame VAULOT-PFISTER, représentante de parents d'élèves

1/ Organisation de l'année 2017-2018 (Effectifs, répartition et équipe éducative)

Suite à l'inscription des enfants nés en 2014, et de deux enfants qui arriveront en septembre (un en MS et un en GS), les effectifs pour l'année prochaine sont: **19 PS – 11 MS – 14 GS soit 44 élèves** au total,

La répartition prévue est la suivante:

- une classe de 25 PS-GS (19 PS- 6 GS) avec Mme Schaeffer.
- une classe de 19 MS-GS (11 MS et 8 GS) avec Mme Marchand, chargée également de la direction.

Nous avons reproduit cette répartition, que nous trouvons intéressante pédagogiquement, car nous pensons qu'il sera bénéfique pour ce groupe de futurs GS d'être répartis en deux petits groupes.

- Nous avons reçu des questions de la part des parents d'élèves pour savoir s'il était envisagé de repasser aux 4 jours à la rentrée, si les NAP allaient changer.

Il nous semble raisonnable de ne pas précipiter les choses. A ce jour, le décret officiel n'est pas paru. Les horaires ne changeront donc pas par rapport à cette année. Pour rappel: **Le temps scolaire aura lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45, ainsi que le mercredi matin de 8h45 à 11h45.**

- Les activités périscolaires, organisées par la mairie, auront lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30, sur inscription. Les APC, également, auront lieu le mardi et jeudi soir aux mêmes horaires. Les parents des élèves concernés seront prévenus avant chaque période afin de recueillir leur autorisation.

2/ Bilan des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

Ces temps de travail avec de petits groupes ont été conduits sur deux axes:

- le langage oral, dans des conditions matérielles plus adaptées que le grand groupe, selon les besoins de chaque élève. Nous avons accueilli tous les élèves de MS et GS à cette occasion.
- La remédiation: pour les élèves de MS et GS, nous avons créer de petits groupes de besoin, dont les élèves avaient des difficultés semblables, pour reprendre de façon différente ces points avec eux (langage écrit, numération, graphisme...)

Pour l'année prochaine, nous pensons continuer avec ce fonctionnement.

3/ Bilan des activités pédagogiques de l'année

Les projets de classe:

- Les futurs élèves de PS ont effectué leur matinée d'intégration dans l'école. Cette année, face au nombre important d'élève à accueillir, le choix a été fait d'accueillir tous les enfants le même jour, sans leurs parents. Un remplaçant nous a été envoyé par l'Inspection pour prendre en charge la classe de PS-GS pendant cette matinée. Cette première rencontre s'est très bien passée. Un petit livret sera distribué aux futurs élèves avant les vacances, rappelant les activités qu'ils ont découvertes, les locaux, les adultes de l'école... afin qu'ils puissent y revenir à la maison. Un livret à destination des parents avec toutes les informations utiles avait été distribué lors de la réunion avec les parents.

- Une troisième rencontre entre GS et CP a eu lieu sur le thème des jeux collectifs, au city stade, au début du mois de juin. Une dernière séance aura lieu début juillet lors de laquelle les GS se rendront dans leur future classe.

- Les GS ont également commencé leur cycle de piscine. Les séances ont lieu les lundis et vendredis après-midi avec Mme Schaeffer. Nous avons failli devoir annuler ce cycle faute de parents volontaires pour nous accompagner, nous remercions vivement les parents qui se sont mobilisés pour que nous puissions maintenir ce projet et ce, même si leur enfant n'était pas concerné cette année.

Les projets de cycle:

- Les 11 et 13 avril, nous nous sommes rendus au théâtre Piccolo afin d'assister à une série de courts-métrages

d'animation, La Fontaine fait son cinéma, inspirés des Fables de la Fontaine. Les entrées ont été financées grâce à la Coopérative Scolaire.

- Le 14 avril, les enfants ont pu participer à une chasse aux oeufs et un goûter à l'occasion de Pâques, financés par la Coopérative scolaire.
- Nous avons organisé pour chaque classe une visite de la caserne des pompiers de Verdun-sur-le-Doubs au début du mois de mai.
- Nous avons également poursuivi les visites à la bibliothèque de Verdun, avec une lecture d'albums par le personnel de la bibliothèque, puis un prêt régulier aux enfants. La dernière visite aura lieu pour chaque classe à la fin du mois de juin.
- Nous avons effectué vendredi 9 juin notre sortie scolaire au Parc des Oiseaux, à Villars-le-Dombes. Cette sortie, ainsi que le transport, a été financée grâce à la Coopérative Scolaire
- La fête des écoles aura lieu samedi 24 juin 2017. Elle est organisée par l'association l'Art et Craie. Les enfants de l'école maternelle préparent actuellement des danses qu'ils présenteront aux parents présents dans la cour de l'école primaire.

#### 4/ Demandes et remerciements.

Nous remercions la municipalité:

- pour le bus de la commune qui est mis à notre disposition à chacune de nos sorties (cinéma, pompiers, piscine, bibliothèque).
- pour la prise en charge financière du cycle piscine des GS à Verdun-sur-le-doubs.
- Pour les crédits scolaires pour l'année 2017 (2280 euros) et pour la subvention de 880 euros (40 euros par élève d'Allerey) votée par le Conseil municipal d'Allerey et qui sera versée à la Coopérative Scolaire prochainement.

Nous aimerions si possible:

- que des stores soient installés sur deux des fenêtres de la cuisine (il est très difficile d'y travailler le soir dès que le soleil donne sur ce côté, quand il commence à faire chaud) et que des protections anti pinces-doigts soient installées sur les portes qui n'en ont pas (nouvelle classe, salle de jeux, toilettes et porte du hall) --> **Ces deux points vont être étudiés.**
- savoir où en est le projet d'insonorisation de la nouvelle classe --> **Le projet est évalué à environ 8000 euros.**

**Une promesse de subvention de 6000 euros avait été obtenue, mais n'a pas été signée par la ministre avant son départ du gouvernement. Le projet est donc en attente pour le moment, mais toujours prévu pour le courant de l'année 2017-2018.**

#### 5/ Bilan de la coopérative scolaire:

Depuis le dernier conseil d'école, voici les principaux mouvements opérés:

- Les dépenses:

Notre plus grosse dépense pendant cette période a été le voyage scolaire au Parc des Oiseaux: 508 euros pour les entrées et les activités réalisées par les enfants. Les 592,50 euros pour le transport restent à régler. Le reste des dépenses concerne le matériel pédagogique (240,45 euros), les entrées au cinéma (74 euros pour les séances des deux classes), la cotisation à la bibliothèque (40 euros pour les deux classes), les ateliers cuisine, le goûter festif et la chasse aux oeufs organisés pour Pâques, le matériel pour les réalisations des fêtes des parents, le développement de photos pour les classes,...

- Les actions de financements:

- Nous allons proposer une vente des photos de classe des enfants.
- Nous allons recevoir la somme de 250 euros au bénéfice de la Coopérative Scolaire, par le jury du Prix Racouchot, grâce aux travaux d'agrandissement de l'école réalisés par la mairie l'année passée, Le prix sera remis vendredi 16/06,

A ce jour, la coopérative scolaire dispose de la somme de 2007,18 euros.

#### 6/ Questions des délégués de parents d'élèves.

- NAP et semaine de 4 jours: ce point a été abordée directement au cours de la première partie du conseil d'Ecole.
- Garderie: une informatisation du système est-elle envisagée? Un mail? --> **Non. Les agents qui s'occupent de la garderie ne sont pas prêts à utiliser un système informatique pour gérer les inscriptions, de plus c'est un gros investissement. Le système d'inscriptions par téléphone sera conservé. Informatiser le système de facturation sera, par contre, peut être quelque chose à envisager à l'avenir.**
- cour de la garderie: beaucoup d'enfants se blessent dehors, une année il avait été envisagé une réfection lors de l'agrandissement. --> **C'est un très gros investissement qui ne peut être envisagé actuellement. Selon le personnel de la garderie, ces blessures sont bénignes. Si besoin, la cour de la maternelle peut être utilisée.**
- Cantine: si la cantine n'est pas reprise par des parents d'élèves, comment se passera le nouveau système: prix, facture, tickets..? --> **La mairie souhaite que l'Association puisse continuer. Il faut noter qu'actuellement, la mairie fait déjà des efforts pour que le tarif reste raisonnable: 3,50 par repas (4,50 si la fréquentation est occasionnelle, et une cotisation annuelle de 10 euros). Si personne ne se présentait pour prendre la suite à l'Association, la mairie devrait reprendre la gestion de la cantine, toutefois il faudrait du personnel complémentaire pour faire le travail réalisé actuellement par les bénévoles, un appel d'offre devrait être fait pour le choix du fournisseur... cela impliquerait forcément des coûts complémentaires, un fonctionnement peut-être pas aussi souple... Une mairie est assujettie à bien plus de contraintes qu'une association. Les représentants de la mairie seront présents à la réunion de l'Association.**

*La séance est levée à 20h.*